



DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	45	3	1

**OBJET : 03-5 - BUDGET AZURARENA
ANTIBES - EXERCICE 2020 -
AFFECTATION DU RESULTAT**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N° Enregistrement :

965/21

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage
en Mairie,

Le 29 MAR. 2021

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 29 MAR. 2021

Par délégation du Maire,

Directrice des Affaires Générales
au Juridique et du Contentieux



L. MALHERBE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE DU VENDREDI 26 MARS 2021

Le vendredi 26 mars 2021 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 19/03/2021, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jacques GENTE, 1er Adjoint.

Présents :

M. Jacques GENTE, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Serge AMAR, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Eric DUPLAY, Mme Khéra BADAOU-HUGUENIN-VUILLEMIN, M. Yves DAHAN, Mme Alexia MISSANA, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marika ROMAN, M. Daniel LALLAI, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Matthieu GILLI, Mme Françoise THOMEL, M. Xavier WIIK, Mme Anne-Marie BOUSQUET, M. Marc FOSSOUD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Paul SASSI, M. Gerald LACOSTE, Mme Beatrix GIRARD, Mme Carole BONAUT, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Eric PAUGET, M. David SIMPLOT, Mme Gaelle DUMAS, M. Jean-Gérard ANFOSSI, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Fanny HARTNAGEL ROPITEAU, Mme Nathalie GRILLI, Mme Stéphanie FICARELLA, Mme Johanna SIMOES DA SILVA, M. Marc ANFOSSO, Mme Anaïs IMBERT, Mme Françoise VALLOT, Mme Monique GAGEAN, M. Tanguy CORNEC, M. Arnaud VIE, M. François ZEMA, Mme Aline ABRANAVAL, Mme Michèle MURATORE, Mme Khadija AOUAMI, Mme Djahida HEMADOU.

Procurations :

Mme Martine SAVALLI à Mme Anne-Marie BOUSQUET,
M. Bernard DELIQUAIRE à Mme Françoise THOMEL,
M. Alain BERNARD à Mme Marika ROMAN

Absents : M. Jean LEONETTI.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s)

Vu l'article L 2311-5 du Code général des Collectivités territoriales

Après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2020 ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,

Constatant que le Compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de 206 962,29 euros
- un excédent d'investissement de 188 998,22 euros.

OUÏ CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 ABSTENTIONS : Mme VALLOT, Mme GAGEAN, M. CORNEC, M.VIE, M. ZEMA, Mme ABRAVANEL, Mme AOUAMI),

- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

RESULTATS DE CLOTURE 2020	EUROS
1) EN FONCTIONNEMENT	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	312 525,59
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT DEFICIT	-105 563,30
EXCEDENT AU 31/12/2020	206 962,29
Affectation obligatoire	
• à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
• à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	
Solde disponible	206 962,29
.....	
affecté comme suit :	
• affectation complémentaire en réserve (compte 1068)	
• affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)(ligne 002)	206 962,29
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	
.....	
2) EN INVESTISSEMENT	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	243 603,36
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT DEFICIT	-54 605,14
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter – budget primitif	
• affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)(ligne 001)	188 998,22

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application "Télérecours" accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.03-5 - BUDGET AZURARENA ANTIBES - EXERCICE 2020 - AFFECTATION DU RESULTAT

Date de transmission de l'acte : 29/03/2021

Date de réception de l'accusé de
réception : 29/03/2021

Numéro de l'acte : 742060 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20210326-742060-DE

Date de décision : 26/03/2021

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers